

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)  
Extrait du registre des délibérations du  
Conseil Municipal n°46-2021

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	22/07/2021
Présents	18
Absents	5
Procurations	4
Votants	22

Par suite d'une convocation en date du vingt-deux juillet deux mille vingt et un, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (ARIEGE) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (ARIEGE) le **lundi vingt-six juillet deux mille vingt et un à dix-huit heures**, sous la présidence de Monsieur CAUX Xavier, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, CHARRASSE Evelyne, VALETTE Michel, GARRIGUES Véronique, ESCANDE Jacques, MARROT Catherine, ZAROIL Mimoun, ANDRIEU Christelle, ROUCH Mylène, BOURDONCLE Stéphane, ALEXANDRE Maria, COMTE Nicolas.

Procurations : JOLIBERT Marie-Christine à PORTET Christian, ALBAN Marie-Françoise à ESCANDE Jacques, GIROUSSE Laurent à LE MINEZ Monique, PEISER Jean Luc à CAUX Xavier.

Absents : JOLIBERT Marie-Christine, ALBAN Marie-Françoise, GIROUSSE Laurent, FOURCAUD Éric, PEISER Jean-Luc.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Mme. MARROT Catherine est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

**Objet : Vote des subventions aux associations**

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions allouées aux associations, qui ont formulé une demande de subvention pour l'année 2021. Il précise que lors de l'instruction des demandes de subventions, il a été tenu en compte de l'épidémie Covid-19 et des restrictions sanitaires qui ont impacté l'activité et le fonctionnement de certaines associations. Il est précisé que seuls les dossiers complets sont présentés.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à la majorité**

- **Décide**, d'allouer aux associations, les montants tels que présentés dans le tableau joint à la présente, au titre de l'exercice 2021
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

Xavier CAUX

REÇU EN PREFECTURE

le 30/07/2021

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-009-210901948-20210726-46D2021-DE

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021

Associations	Subvention 2020	demande 2021	Proposition 2021	Elus ne prenant pas part au vote	Vote
AAOM (Association les Amis de l'Orgue de Mirepoix)	2 200,00 €	2 200,00 €	<b>2 200,00 €</b>		Unanimité
AAPPMA (Association de pêche)	600,00 €	600,00 €	<b>600,00 €</b>		Unanimité
A.C.C.A. de Mirepoix	600,00 €	800,00 €	<b>600,00 €</b>	Jacques Escande	Unanimité
APA (Potiers de l'Ariège)	500,00 €	1 000,00 €	<b>500,00 €</b>		Unanimité
Club Cyclotouriste de Mirepoix	800,00 €	1 000,00 €	<b>800,00 €</b>		Unanimité
Comité de jumelage Mirepoix-Palafrugell	2 000,00 €	600,00 €	<b>2 000,00 €</b>	Jacques Escande Marie-Françoise Alban	Majorité
Comité permanent des fêtes	5 400,00 €	18 000,00 €	<b>12 600,00 €</b>		Unanimité
Échappées culturelles	5 070,00 €	5 070,00 €	<b>5 070,00 €</b>		Unanimité
Fil En Trope (MIMA)	6 800,00 €	21 000,00 €	<b>18 000,00 €</b>		Unanimité
Football Club Mirepoix	16 000,00 €	16 500,00 €	<b>10 400,00 €</b>		Unanimité
Gymnastique Volontaire de Mirepoix	1 500,00 €	1 500,00 €	<b>1 500,00 €</b>	Marie-Christine Jolibert	Unanimité
ID plein la tête	500,00 €	2 403,00 €	<b>500,00 €</b>		Unanimité
MAMET	4 800,00 €	16 000,00 €	<b>16 000,00 €</b>		Unanimité
Noire & Blanche (association école de musique)	1 800,00 €	1 800,00 €	<b>1 800,00 €</b>		Unanimité
Pétanque Mirapicienne	1 350,00 €	1 500,00 €	<b>1 350,00 €</b>	Michel Valette	Unanimité
Shin Budo Renmei	500,00 €	900,00 €	<b>500,00 €</b>		Unanimité
Souvenir Français	200,00 €	200,00 €	<b>200,00 €</b>		Unanimité
Tennis Club de Mirepoix	2 500,00 €	10 000,00 €	<b>2 500,00 €</b>		Unanimité
Vive la science !	1 000,00 €	1 500,00 €	<b>1 000,00 €</b>		Unanimité

<b>MONTANT DES SUBVENTIONS VOTEES</b>			<b>78 120,00 €</b>
---------------------------------------	--	--	--------------------

<b>Subventions déjà votées en 2021</b>			
Coopérative scolaire école maternelle Jean Jaurès	1 872,00 €	1 870,00 €	1 870,00 €
Coopérative scolaire école élémentaire Jean Jaurès	4 420,00 €	4 420,00 €	4 420,00 €
OGEC Mirepoix école Saint Maurice (avance sur subv)	44 520,00 €	44 000,00 €	13 000,00 €
<b>MONTANT GLOBAL DES SUBVENTIONS VOTEES EN 2021</b>			<b>97 410,00 €</b>

**REÇU EN PREFECTURE**

le 30/07/2021

Application agréée E-legalite.com